

ET D'INSERTION

PROFESSIONNELLE

Rapport Région Centre-Val de Loire





Résultats des enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle

Campagne 2023/2024

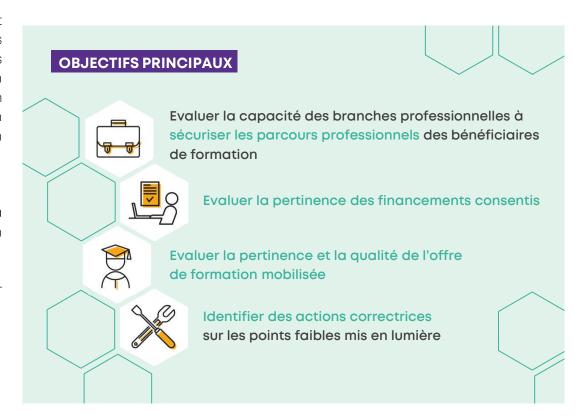
Depuis 2021, AKTO pilote des enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle à 6 mois et à 12 mois pour toutes les régions administratives, DROM-COM inclus. Ces enquêtes ciblent les bénéficiaires d'un Contrat d'Apprentissage (CA), d'un Contrat de Développement Professionnel Intérimaire (CDPI), d'un Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire (CIPI), d'un Contrat de Professionnalisation (CPRO) et d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC).

500

personnes uniques ont répondu aux enquêtes (461*) pour la région Centre-Val de Loire, tous dispositifs de formation confondus.

Le CDPI et le CIPI sont des dispositifs conventionnels gérés par AKTO pour le compte du FPE TT.

Ce document présente les résultats des bénéficiaires d'un(e) :
• CA, CDPI, CIPI ou CPRO (les chiffres-clés CA et CPRO sont présentés séparément en annexes)



*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

Sommaire



CA, CDPI, CIPI, CPRO

Contrat Apprentissage

Contrat Développement Professionnel Intérimaire

Contrat Insertion
Professionnelle Intérimaire

Contrat Professionnalisation

Page 4



2

Méthodologie & Glossaire



3

Annexes

Focus CA – Page 16 Focus CPRO – Page 18

Page 12

Page 15



Chiffres-clés

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes

448

Profil-type



Q

46% Masculin

54% Féminin

28 ans d'âge moyen

ayant un
niveau infrabac avant la
formation
(CA/CPRO
uniquement)

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois suivant la formation

Au cours des 12 mois suivant la formation







En emploi

En emploi

Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi 6 mois après la formation



60%

travaillent toujours pour l'entreprise d'accueil de leur formation (CA/CPRO uniquement)



79%

estiment que leur emploi correspond à leur formation (CA/CPRO uniquement)



83%

travaillent dans le même secteur d'activité que celui de leur formation (CA/CPRO uniquement)

PERCEPTION DE LA FORMATION



85%

estiment avoir atteint les objectifs qu'ils s'étaient fixés en début de formation



85%

se disent prêts à recommander leur formation à un proche

Impacts positifs perçus à 6 mois*



Intérêt porté au travail



Trouver un travail



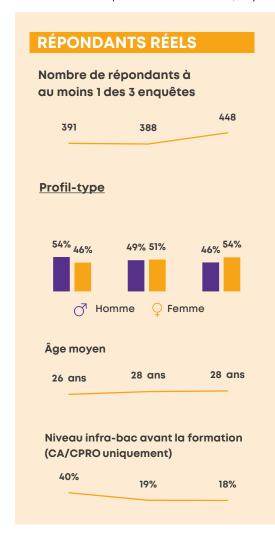
Conditions de travail

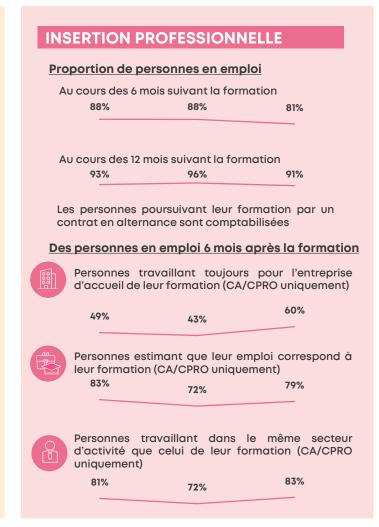


Rémunération

Chiffres-clés - Evolutions sur 3 ans

Situation comparative sur 3 ans, à partir des résultats des campagnes d'enquêtes 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024



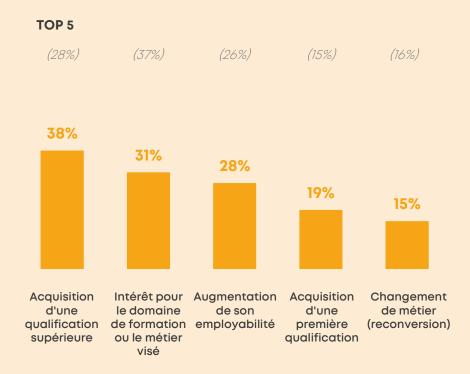


	taient fixés e	n début de fo	rmation
87%	84%		85% —
		ommander le	ur formatio
à un proche 81%	9 79 %		85%
Impacts positifs	•		
Impacts positifs Intérêt porté	perçus à 6 70%	mois*	72%
	•		72% 53%
Intérêt porté au travail	70% 62%	52%	53%
Intérêt porté au travail Conditions de	70%	68%	

Sens de lecture - De gauche à droite : 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024



RAISONS MOTIVANT L'ENTRÉE EN FORMATION



L'acquisition d'une qualification supérieure et l'intérêt pour le domaine de formation ou le métier visé constituent les motivations principales des personnes engagées dans un parcours de formation, avec des proportions respectives de 38% et 31%. Le souhait d'acquérir une qualification supérieure augmente nettement cette année.

MISE EN PLACE DE LA FORMATION



Les bénéficiaires n'ont pas exprimé de difficultés majeures pour s'informer sur le dispositif de formation, trouver un organisme de formation ou être accompagnés pour mettre en place leur formation. En revanche, trouver une entreprise d'accueil reste toujours aussi difficile. Les niveaux restent globalement stables par rapport à l'année précédente.

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023



ACCOMPAGNEMENT DURANT LA FORMATION

NIVEAU ET UTILITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

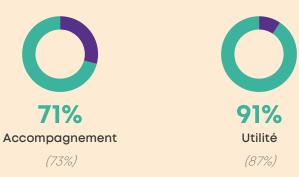
EN ORGANISME DE FORMATION



(89%)

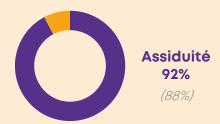
EN ENTREPRISE D'ACCUEIL

(75%)



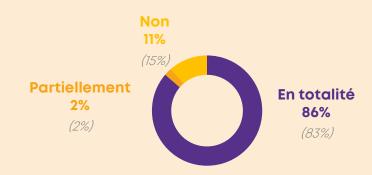
Les niveaux d'accompagnement en organisme de formation et en entreprise d'accueil sont comparables. L'utilité de ces accompagnements reste avérée, plus particulièrement en entreprise d'accueil.

ASSIDUITE DURANT LA FORMATION



92% des bénéficiaires interrogés ont suivi leur formation jusqu'au bout. Un légèrement supérieur à celui de l'année précédente (88%).

OBTENTION DU DIPLÔME/DE LA CERTIFICATION



88% des bénéficiaires ont obtenu leur diplôme ou leur certification soit totalement, soit partiellement. Un score supérieur à celui de l'année précédente (85%).

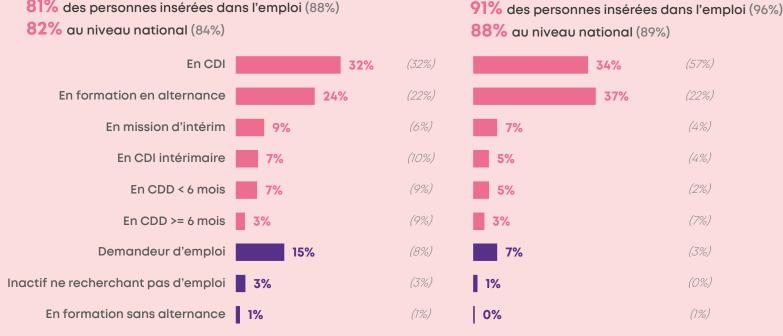
^{*}Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023



INSERTION PROFESSIONNELLE À L'ISSUE DE LA FORMATION

AU COURS DES 6 MOIS SUIVANT LA FORMATION

81% des personnes insérées dans l'emploi (88%)



Le taux d'insertion professionnelle au cours des 6 mois suivant la formation est de 81%, en recul par rapport à l'année précédente (88%). Au cours des 12 mois suivant la formation, ce taux atteint 91% (96% l'année précédente). Entre ces deux périodes, on constate une augmentation de la part des personnes en formation en alternance alors que la part des personnes en recherche d'emploi diminue. Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées.

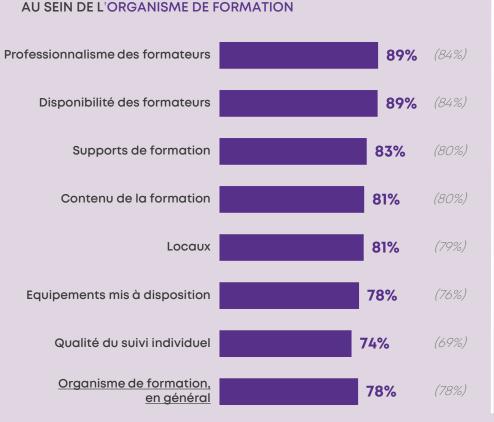






^{*}Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

SATISFACTION À L'ÉGARD DE LA FORMATION



AU SEIN DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL



Les taux de satisfaction sont plus élevés en organisme de formation qu'en entreprise d'accueil, presque tous les taux augmentant par rapport à l'année précédente. Si le professionnalisme et la disponibilité des formateurs en organisme de formation et du référent en entreprise d'accueil sont toujours aussi salués, la qualité du suivi individuel en organisme de formation et la possibilité de mettre en pratique les acquis de la formation en entreprise d'accueil le sont le moins.

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023



IMPACTS DE LA FORMATION DES IMPACTS TRÈS POSITIFS SUR LA VIE PROFESSIONNELLE* Intérêt porté à son travail 72% Trouver un travail 59% Conditions de travail 53% 47% Rémunération La formation a produit des effets positifs sur la vie professionnelle des personnes 6 mois après leur formation, notamment sur l'intérêt qu'elles portent à leur travail, sur leur employabilité et sur leurs conditions de travail. Cette année, les

UTILITÉ PERÇUE DE LA FORMATION

UNE UTILITÉ AVÉRÉE DE LA FORMATION



estiment avoir atteint leurs objectifs à l'issue estiment avoir atteint leurs objectifs a l'issue de leur formation, un score comparable à celui de l'année précédente (84%).



personnes se disent prêtes à 85% recommander leur formation à un proche, un score en hausse par rapport à celui de l'année précédente (79%).

impacts positifs sont moins bien perçus sur l'employabilité et la



rémunération.

^{*}Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

^{*} Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement



Méthodologie

ADMINISTRATION DES ENQUÊTES

Les enquêtes sont administrées chaque mois par e-mail et/ou par téléphone au cours du mois, du 7ème mois et du 13ème mois suivant la fin de la formation.

Dans le cadre de la campagne d'enquêtes 2023/2024, les interrogations ont été réalisées entre septembre 2023 et août 2024, couvrant les périodes de sorties de formation suivantes :

- 2023S2 et 2024S1 pour le volet satisfaction :
- 2023 pour le volet insertion professionnelle à 6 mois :
- 2022S2 et 2023S1 pour le volet insertion professionnelle à 12 mois.

Toutes branches professionnelles confondues, 8 240 réponses ont été collectées sur le volet satisfaction, 8 669 sur le volet insertion professionnelle à 6 mois et 6 107 sur le volet insertion professionnelle à 12 mois. Pour obtenir ces réponses, près de 480 000 invitations ont été envoyées par mail et plus de 80 000 appels téléphoniques ont été passés, représentant près de 1 800H de conversation.

Concernant la région Centre-Val de Loire, 223 réponses ont été obtenues sur le volet satisfaction, 231 sur le volet insertion professionnelle à 6 mois et 150 sur le volet insertion professionnelle à 12 mois.

L'administration des questionnaires et la collecte des données ont été assurées par BVA, l'exploitation et la valorisation de ces données par le Pôle Observatoire d'AKTO.

NOMBRE RÉEL DE PERSONNES INTERROGÉES

Dans la section des chiffres-clés de ce rapport, nous présentons les données brutes concernant les participants aux enquêtes. Cela inclut le nombre exact de répondants ainsi que leurs caractéristiques sociodémographiques, sans aucune modification statistique. Cette présentation offre un aperçu authentique de la composition des groupes ayant participé aux 3 enquêtes.

Pour le reste du document, en revanche, les données ont été ajustées statistiquement. Ce processus de pondération a été appliqué pour garantir que les résultats soient représentatifs de la population étudiée, corrigeant ainsi les éventuels biais d'échantillonnage

REDRESSEMENT STATISTIQUE

Initialement, tous les participants à une enquête sont considérés comme ayant une importance égale. Cependant, cette approche s'avère inadéquate lorsqu'on cherche à tirer des conclusions représentatives de l'ensemble de la population.

Pour remédier à cette situation, un système de pondération a été mis en place. Chaque répondant s'est vu attribuer un nouveau coefficient de pondération, prenant en compte 3 critères spécifiques : la branche professionnelle qui a financé sa formation, la région de l'entreprise prescriptrice de sa formation et le dispositif de formation dans lequel il s'est engagé.

Cette méthode de pondération ajustée permet d'obtenir un échantillon plus représentatif de la population globale.

Les données présentées dans ce rapport ont été soumises à ce processus de redressement statistique, offrant ainsi une image plus fidèle et équilibrée de la réalité étudiée.



Glossaire

CA – CONTRAT APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail en alternance destiné aux jeunes de 16 à 29 ans, permettant d'acquérir une qualification professionnelle reconnue par un diplôme ou un titre inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Il combine des périodes de formation théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et pratique en entreprise, sous la supervision d'un maître d'apprentissage. Ce contrat peut être à durée déterminée (6 mois à 3 ans) ou indéterminée, débutant par une période d'apprentissage. L'apprenti perçoit une rémunération calculée en pourcentage du SMIC, variant selon son âge et l'année de formation.

CDPI – CONTRAT DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL INTÉRIMAIRE

Le CDPI est similaire au CIPI mais s'adresse principalement aux intérimaires souhaitant développer leurs compétences dans le cadre d'une mission temporaire. Il offre une formation sur mesure pour répondre aux exigences spécifiques des postes occupés, augmentant ainsi les chances de pérennisation de l'emploi après la mission intérimaire.

CIPI – CONTRAT INSERTION PROFESSIONNELLE INTÉRIMAIRE

Le CIPI est un dispositif destiné aux intérimaires visant à faciliter leur insertion professionnelle durable. Il combine des périodes de formation théorique et pratique adaptées aux besoins spécifiques des entreprises utilisatrices. Ce contrat permet aux intérimaires d'acquérir les compétences nécessaires pour occuper un emploi durable tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé.

CPRO - CONTRAT PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation est un contrat en alternance visant à faciliter l'insertion professionnelle par l'acquisition d'une qualification reconnue. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans souhaitant compléter leur formation initiale, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Ce contrat peut être conclu pour une durée déterminée ou indéterminée, avec une formation théorique dispensée par un organisme extérieur et une formation pratique au sein de l'entreprise. La durée de la formation est généralement comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être étendue jusqu'à 24 mois pour certains publics ou qualifications.

POEC – PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE À L'EMPLOI COLLECTIVE

La POEC est un dispositif collectif financé par Pôle emploi et les opérateurs de compétences (OPCO) pour former des demandeurs d'emploi aux compétences requises pour occuper des postes identifiés comme étant en tension dans certaines entreprises ou secteurs. Elle permet aux participants d'acquérir des compétences spécifiques avant leur embauche, facilitant ainsi leur insertion professionnelle. La durée de la POEC varie généralement entre quelques semaines et plusieurs mois, selon les besoins du marché du travail et les compétences à acquérir.



Chiffres-clés

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes

270

Profil-type



Q

43% Masculin

57% Féminin

22 ans d'âge moyen

ayant un niveau infrabac avant la formation

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois suivant la formation

Au cours des 12 mois suivant la formation



En emploi





90%

En emploi

Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi 6 mois après la formation

59%

travaillent toujours pour l'entreprise d'accueil de leur formation

82%

estiment que leur emploi correspond à leur formation

8

82%

travaillent dans le même secteur d'activité que celui de leur formation

PERCEPTION DE LA FORMATION

@

85%

estiment avoir atteint les objectifs qu'ils s'étaient fixés en début de formation



85%

se disent prêts à recommander leur formation à un proche

Impacts positifs perçus à 6 mois*



Intérêt porté au travail



Trouver un travail



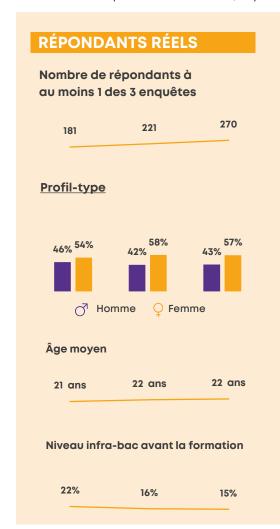
Conditions de travail



Rémunération

Chiffres-clés - Evolutions sur 3 ans

Situation comparative sur 3 ans, à partir des résultats des campagnes d'enquêtes 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024





85%	aient fixés e 85 %	n début de fo	les object ormation 85%
			_
Personnes p à un proche		ommander le	ur formatio
88%	85%		85%
Impacts positifs	perçus à 6	mois*	
Impacts positifs			75%
Impacts positifs Intérêt porté au travail	perçus à 6	mois*	75 %
Intérêt porté au travail			75% ————————————————————————————————————
Intérêt porté	63%	69% 54%	55%
Intérêt porté au travail Conditions de travail	74%	69%	
Intérêt porté au travail Conditions de travail	63%	69% 54%	55%

Sens de lecture - De gauche à droite : 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024



Chiffres-clés

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes

136

Profil-type



Q

46% Masculin

54% Féminin

37 ans d'âge moyen

34% ayant un niveau infrabac avant la formation

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois suivant la formation

Au cours des 12 mois suivant la formation



En emploi





94%

En emploi

Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi 6 mois après la formation



65%

travaillent toujours pour l'entreprise d'accueil de leur formation



70%

estiment que leur emploi correspond à leur formation



84%

travaillent dans le même secteur d'activité que celui de leur formation

PERCEPTION DE LA FORMATION

@

84%

estiment avoir atteint les objectifs qu'ils s'étaient fixés en début de formation



85%

se disent prêts à recommander leur formation à un proche

Impacts positifs perçus à 6 mois*



Intérêt porté au travail



Trouver un travail



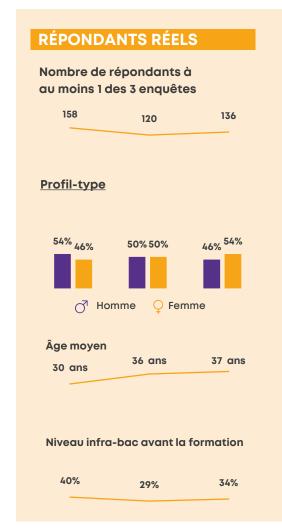
Conditions de travail

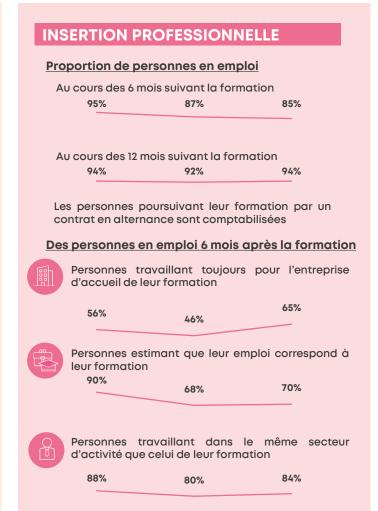


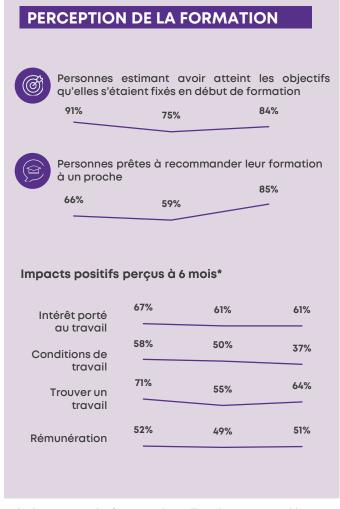
Rémunération

Chiffres-clés – Evolutions sur 3 ans

Situation comparative sur 3 ans, à partir des résultats des campagnes d'enquêtes 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024







Sens de lecture - De gauche à droite : 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024



AKTO Secrétariat Général Pôle Observatoire

